

Canada et Israël dépend de notre capacité d'aborder directement cette question et des questions similaires.

Enfin, tout en gardant à l'esprit notre propre mise en garde à l'égard des ordonnances extérieures, j'aimerais évoquer brièvement l'aspiration fondamentale à la paix régionale qui nous rassemble aujourd'hui. Le Canada préconise depuis longtemps la participation active des États-Unis et il salue la détermination du secrétaire d'État Shultz d'explorer les moyens de faire avancer le processus de paix, et ce avec le sentiment d'urgence que ce processus mérite.

C'est dans cet esprit que le premier ministre Mulroney a récemment écrit au premier ministre Shamir pour lui demander instamment de réagir à la nouvelle initiative de paix américaine en faisant preuve d'un esprit accueillant, d'imagination et de courage politique. Ce n'est qu'ainsi qu'Israël sera clairement perçu comme étant disposé, à partir d'une position de force, à prendre les risques que suppose l'instauration de la paix.

Le Canada a la ferme conviction que l'instauration de la paix passe par un compromis territorial. La résolution 242 du Conseil de sécurité, qui énonce le principe de l'échange de terres contre la paix, offre le meilleur espoir de rompre le cercle vicieux de la violence et de parvenir à un règlement. Les dirigeants d'Israël savent très bien que telle est notre position, et qu'elle reflète l'analyse faite de bonne foi par un ami. Les dirigeants palestiniens connaissent également la position du Canada. Les événements qui se produisent en Cisjordanie et à Gaza ont démontré que l'intransigeance sur la question de la terre ne peut, dans la meilleure des hypothèses, que procurer une coûteuse illusion de sécurité. Elle est le gage d'un avenir d'affrontements et, en dernière analyse, d'une crise d'identité pour Israël.

Je demande aux membres du CCI d'unir leur voix à celle de leur gouvernement et de transmettre le même message profondément ressenti à leurs amis en Israël, à tous les échelons de la société. Pour ma part, je m'engage à faire parvenir un message connexe aux Palestiniens avec lesquels nous sommes en contact, à savoir que la confirmation de leur propre consentement à reconnaître l'existence de l'État d'Israël et, par là-même, de leur acceptation d'un compromis territorial, revêtirait une importance décisive à un moment où l'échéance des décisions critiques approche. J'appellerai à nouveau les Palestiniens à s'abstenir d'emprunter la voie trop facile de la violence et à rechercher plutôt des solutions pacifiques aux problèmes et aux doléances qui sont les leurs depuis longtemps.